



Règlement Concours : Saint Cyp' déco Noël

Article 1 : Concours

Un concours de la plus belle et de la plus originale décoration de Noël est organisé pour diversifier la décoration de notre village.

Article 2 : Participants

Tous les Cypriennois et Cypriennoises, adultes, enfants, seuls, en groupe, les associations, peuvent participer

Article 3 : Les œuvres

Les créations devront être réalisées sur le thème de l'hiver et de Noël.

Les matériaux utilisés naturels et/ou recyclés : palettes, futs, bois, métal, bouteilles plastiques ...à vous de laisser libre court à votre imagination et aux matériaux dont vous disposez.

Créations non électrifiées et transportables - Prévoir une fixation d'encrage dans le sol

Article 4 : Inscription :

Dépôt du bulletin d'inscription en mairie jusqu'au VENDREDI 30 novembre 2024 à 17h00 ou envoi par mail à l'adresse : contact.mairie@saintcyprien.fr

Article 5 : Dépôt et retrait des œuvres

Dépôt des créations le samedi 07 décembre entre 10h et 12h00 au Centre technique Municipal.

Le retrait des œuvres par chaque propriétaire se fera entre le 13 et le 18 janvier 2025 (passée cette date les œuvres ne seront pas restituées)

Article 1 : Installation

Les structures seront installées par les services techniques municipaux sur l'espace public. Le choix de l'emplacement de chaque objet est strictement réservé à la mairie.

Il est interdit de mettre en place ou de retirer soi-même les créations sur le domaine public.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dégradation des créations, y compris dans le cadre de la réalisation.

Article 7 : Prix

3 Prix seront décernés :

- Plus belle œuvre adulte
- Plus belle œuvre enfant (- 15 ans)
- Décoration la plus originale.

La mairie se réserve le droit d'annuler le concours en cas de manque de participants



Bulletin d'inscription

Nom du responsable de la création : Prénom :

Adresse :

Téléphone..... Mail :

- S'il s'agit d'un groupe adulte, d'une association : nom et liste des participants ;
- S'il s'agit d'un groupe d'enfants : noms et âges

✓ ☐

✓ ☐

✓ ☐

✓ ☐

Pour les mineurs uniquement, à remplir par les parents :

Je soussigné(e) parent de , né (e) le disposant du plein exercice de l'autorité parental sur cet enfant, autorise mon enfant à participer au concours de décoration de Noël organisé par la mairie de Saint-Cyprien

DROIT À L'IMAGE

J'autorise la Mairie de SAINT CYPRIEN à publier les photographies me représentant et/ou représentant ma réalisation

☐ Oui ☐ Non

Date :

Signature

CONSETEMENT

☐ J'accepte le traitement de mes données personnelles

En cochant cette case, j'accepte que les informations de ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées pour permettre de me recontacter, pour m'envoyer du courrier ou mail, dans le cadre de l'activité qui en découle uniquement par la Mairie.

☐ Je refuse le traitement de mes données personnelles

En cochant cette case, je refuse que les informations de ce formulaire soient utilisées, exploitées, traitées. La Mairie ne pourra pas me recontacter, m'envoyer un courrier ou un mail, dans le cadre de l'activité qui en découle. Je ne serais donc pas convié à la remise des prix du concours.

La Mairie de Saint-Cyprien est soucieuse du respect de vos droits et s'est dotée d'un délégué à la protection des données, enregistré comme tel auprès de la CNIL et joignable à contact.mairie@saintcyprien.fr

Quels sont vos droits ?

Conformément notamment à la Règlementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du Traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).